

L'OUVERTURE DE LA COUR AUX NOUVEAUX USAGES Mise en œuvre d'un protocole de démocratie contributive

Dans le cadre du FEDER Action Urbaine Innovante, 10 établissements sont sélectionnés pour prendre part à une démarche expérimentale qui transformera leur cour de récréation en îlot de fraîcheur et impliquera son ouverture ponctuelle au public en dehors des temps scolaires.

La démarche complète se déroule entre 2019 et 2021 pour une co-conception du plan avec les élèves et la communauté éducative durant l'automne 2019, une programmation des travaux durant l'été 2020 et une ouverture aux nouveaux usages après les travaux de transformation à partir du mois de septembre 2020.

Afin de déterminer le cadre et les modalités de mise en œuvre de cette ouverture, qui ne peut être libre et continue, le projet a pour objectif de faire participer les principaux intéressés : les habitants des quartiers environnants, la communauté éducative, les artisans, les commerçants, les associations, etc.

Pour y aboutir, un protocole de démocratie contributive comportant trois assemblées citoyennes, sera mis en place à partir du mois de novembre 2019 dans les arrondissements concernés.

CALENDRIER DE L'ACTION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT

Etape 1 : Communication autour du dispositif

Rencontre avec les acteurs locaux

Septembre 2019

Distribution d'un coloriage interactif de promotion du projet aux enfants de l'établissement et du quartier

Septembre 2019

Représentation sous forme de conférence-spectacle des enjeux du réchauffement climatique

Année scolaire 2019-2020

Etape 2 : Protocole de démocratie contributive

Assemblée n°1 : La course aux questions

Novembre-décembre 2019

Assemblée n°2 : Les projections imaginaires

Février-mars 2020

Assemblée n°3 : Le forum des engagements

Mai- Juin 2020

Etape 3 : Ouverture de la cour de récréation

Accompagnement des nouveaux usages

De septembre 2020 à septembre 2021

I. COMMUNICATION AUTOUR DU DISPOSITIF

Le projet UIA 03-344-OASIS profite de la transformation des cours de récréation pour proposer aux intéressés de réfléchir et agir collectivement sur les possibilités qu'offrent les cours et leur ouverture. Pour que cette réflexion soit mise en œuvre, une communication préalable au lancement du processus est nécessaire. Afin d'atteindre au maximum les populations ciblées par le projet, trois actions vont être réalisées.

- **Rencontre avec les acteurs locaux de l'arrondissement.** Leur connaissance du quartier et des usagers potentiels de la cour est indispensable à la préparation des assemblées. La Ligue de l'enseignement présentera les enjeux du projet et ses possibilités aux représentant.e.s des institutions, aux associations, en conseil de quartiers, aux parents d'élèves et à tous les acteurs locaux identifiés.
- **Création d'un coloriage interactif et numérique.** Il sera distribué courant septembre aux élèves des écoles sélectionnées ainsi qu'aux jeunes du quartier. Les enfants pourront le rapporter chez eux afin de réaliser cette activité en famille : une fois le coloriage achevé, les parents seront invités à photographier les dessins avec leur smartphone. Grâce à une application téléchargeable gratuitement les dessins s'animeront et l'ensemble se transformera en film d'animation. Ludique pour les plus jeunes, le film présentera aux parents le projet de transformation de la cour et leur indiquera la possibilité de s'investir dans la mise en place de nouveaux usages en dehors des temps scolaires.
- **Diffusion d'une conférence spectacle.** La Ligue de l'enseignement proposera également plusieurs représentations d'une conférence spectacle à destination des habitants des quartiers concernés. Cet événement itinérant pourra être accueilli dans les écoles, les centres sociaux ou les mairies. Il comprendra dans un premier temps une pièce de théâtre accessible au jeune public sur le réchauffement climatique. Appuyée sur des études scientifiques, elle sera le point de départ d'un débat sur le futur de l'espèce humaine et ses possibilités d'adaptation face au changement de température. Le débat sera animé par un.e chercheur.se, spécialisé.e dans les questions environnementales. L'objectif de cette sensibilisation est d'ancrer le projet de transformation de la cour dans un travail global de résilience.

II. MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE DE DÉMOCRATIE CONTRIBUTIVE

LE PRINCIPE

Les parties prenantes du quartier (parents, communauté éducative, représentant.e.s associatifs, artisans, commerçants...) se réunissent à trois reprises pour construire ensemble, de manière originale, sur fond d'engagement et par un accompagnement artistique, une expérience de démocratie concrète qui va permettre de choisir la gouvernance de la cour Oasis et de définir ses nouveaux usages extra-scolaires. Ce protocole d'animation spécifique permet de favoriser la prise de parole du plus grand nombre à travers des modalités de discussions renouvelées et de mettre en relation les citoyens de façon originale pour inventer des actions collaboratives qui conduiront à l'élaboration du programme d'actions de chaque cour Oasis.

Les trois assemblées se déroulent idéalement au sein de l'école (dans le gymnase par exemple) ou, à défaut, dans une grande salle adaptée (en Mairie, dans un centre Paris Anim', etc.). Chacune d'elle réunit environ 50 personnes (habitants du quartier, membres des équipes éducatives, représentants du tissu associatif local, commerçants...).

L'ensemble du protocole de démocratie contributive est présenté aux participants lors de la première assemblée.

Ses modalités originales encouragent les prises de parole et de position de toutes les personnes présentes. Elles favorisent la mobilisation et la participation des habitants dans ce projet local innovant.

LES ASSEMBLÉES CITOYENNES

1. La course aux questions *novembre-décembre 2019*

Objectifs : introduire le thème de l'adaptation au changement climatique ; créer un espace d'échange où aucune connaissance préalable n'est nécessaire pour participer : on recherche les questions et non les réponses.

Production attendue : une liste de questions en lien avec la thématique (la plus large possible) qui sera utilisée lors de l'assemblée n°2.

Déroulement :

a. L'équipe et le protocole de travail sont introduits en séance plénière. Présentation de l'entrée thématique qui va être mise en questionnement. L'entrée générique (adaptation au changement climatique) pourra être précisée dans les semaines précédant l'assemblée en fonction des attentes des mairies d'arrondissement ou des échanges avec les parties-prenantes du quartier.

b. Des groupes d'une dizaine de personnes sont constitués, au sein desquels se trouve un animateur-greffier, en charge de recueillir les questions produites.

c. Chacun est invité à se laisser aller à une séance de questionnement sur la thématique choisie. Si toutes les questions sont possibles, on doit s'interdire toute réponse et tâcher d'éviter le débat. L'animateur-greffier y veille.

d. Durant cette phase de production libre et sous contrainte, une liste de questions s'établit, qui est affichée en simultané sur un écran géant, comme un gigantesque vrac qu'on ne cherche pas à organiser, une sorte de premier temps démocratique à l'état brut.

e. Restitution par l'équipe artistique d'un florilège de questions choisies au hasard et clôture de la séance. Présentation rapide de l'étape n°2.

Interventions artistiques :

Les arts de la scène jouent un rôle essentiel durant cette session : afin de libérer la parole des personnes présentes et de décomplexer leur participation, une compagnie théâtrale propose une production en début de séance puis intervient ponctuellement lorsque les questions s'essoufflent.

Les idées sont ensuite répertoriées par catégories sur la page web du projet, accessible à tous en vue de la deuxième session.

2. Les projections imaginaires février-mars 2020

Objectifs : libérer les imaginaires ; commencer à formaliser les projets des habitants pour les cours Oasis.

Production attendue : une série d'une quarantaine de planches illustrées représentant l'ébauche des futures actions mises en œuvre par les collectifs.

Déroulement

a. L'équipe et le protocole de travail sont introduits en séance plénière.

b. Les participants choisissent une ou plusieurs questions qui les intéressent. Des groupes composés d'un illustrateur, d'un animateur et d'une dizaine de personnes sont constitués au hasard.

c. Chaque participant répond à sa (ou ses) question(s) en débutant son intervention par « *J'imagine...* ». Le reste du groupe écoute la proposition puis l'aide à élaborer son idée, qu'elle soit insolite ou ancrée dans la réalité. L'animateur relance les échanges si besoin.

d. Au fur et à mesure de la discussion, l'illustrateur dessine les propos des participants sur des planches représentant la future cour d'école. Toutes les projections imaginaires prennent ainsi forme graphiquement.

e. Les dessinateurs sont filmés durant la séance et leur production est diffusée sur un grand écran visible de tous.

f. Exposition de toutes les planches réalisées et moment convivial autour d'un verre pour découvrir les productions. Les illustrateurs réalisent un ultime dessin représentant l'ensemble des participants.

Interventions artistiques :

Le dessin est l'élément déclencheur de la créativité des participants qui voient leur projection imaginaire prendre forme sous leurs yeux et ont la volonté de la faire évoluer.

Les planches des projections sont ensuite affichées au mur puis scannées et présentées sur la page web du projet en vue de la troisième session.

3. Le forum des engagements mai-juin 2020

Objectifs : mettre en relation les citoyen.ne.s ; initier des actions collaboratives pour la cour Oasis ; approfondir le lien avec l'autre.

Production attendue : calendrier des événements extrascolaires prévus pour la cour Oasis en 2019-2020.

Déroulement :

- a. Les planches produites lors de la séance n°2 sont étalées et visibles de tous. Le protocole de travail et l'équipe sont introduits en séance plénière.
- b. Les participants se positionnent devant la planche de projection de leur choix, celle qui les inspire le plus. Ils se regroupent ainsi par affinité de projet.
- c. Avec l'aide d'un animateur, les groupes constitués réfléchissent à la façon dont l'idée peut se concrétiser en un événement. Ils présentent ensuite aux autres leur proposition de mise en œuvre dans la cour.
- d. Réunion en plénière et vote des projets qui seront réalisés.
- e. Chacun choisit un ou plusieurs projet(s) dans le(s)quel(s) il veut s'investir.
- f. Les porteurs de projet sont photographiés devant leur planche de projection en fin d'assemblée pour immortaliser cet instant constitutif du collectif Oasis. Temps convivial.

Interventions artistiques :

Cette séance est construite autour du médium photographique : une ambiance visuelle composée de photographies sur les thématiques environnementales et d'architecture écologique est mise en place. Une exposition des clichés réalisés pourra être réalisée dans l'école à l'issue du protocole.

III. OUVERTURE AUX NOUVEAUX USAGES

LE COLLECTIF OASIS

Au terme des trois assemblées citoyennes, le « Collectif Oasis » voit le jour. Ce dernier va mettre en œuvre les actions qui ont été votées durant la dernière phase du protocole. Si nécessaire, la Ligue de l'enseignement peut accompagner le collectif et l'aider à se constituer en association déclarée (facultatif).

Au cours de l'année 2020-2021, une dizaine d'événements ouverts sur le quartier seront organisés avec le soutien de la Ligue de l'enseignement. Notre fédération facilitera la mise en œuvre logistique et administrative des actions décidées par le collectif. Un petit budget sera alloué à chaque événement (achat de matériel, convivialité...)

L'année suivant la transformation de la cour sera une année d'expérimentation. A son issue, l'objectif est que les habitants du quartier poursuivent seuls la mise en œuvre d'un programme d'actions dans les cours Oasis.